



Douane / Maîtriser les basiques

Propos introductif

1. Les différents services d'accompagnement

2. Les objectifs et modalités d'accompagnement

3. Pourquoi maîtriser les basiques ?

Conclusion

Propos introductif : **La douane, un partenaire méconnu des entreprises**

Quelques préjugés :

« La douane, ce n'est pas mon problème, je vends en sortie d'usine »

« La douane, je ne m'en préoccupe pas, je fais appel à un prestataire »

« Les formalités douanières, on verra ça quand les marchandises arriveront en France »

« Les formalités douanières : des papiers à remplir, des cases à cocher, donc rien d'important... »

« La douane ralentit ma marchandise »

« La douane, c'est comme la police ou la gendarmerie, elle ne fait que des contrôles »

« Comment ça, la douane accompagne les entreprises ?! »

« Si j'accepte l'aide de la douane, je vais avoir un contrôle après »

« Comment ça, l'accompagnement douanier est gratuit ?!»

Propos introductif : **La douane, un partenaire méconnu des entreprises**



La préfecture et les services de l'État en région



bpifrance

**TEAM
FRANCE**
— EXPORT —



Les Conseillers du
Commerce Extérieur de
la France



La FRENCH TECH



FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE



**ORDRE
DES EXPERTS
COMPTABLES**



Propos introductif : **La douane, un partenaire méconnu des entreprises**

Place des Entreprises, comment ça marche ?

Porté par le Ministère de l'Économie et du Ministère du Travail, le service Place des Entreprises rassemble de nombreux partenaires publics et parapublics chargés d'accompagner les TPE & PME.

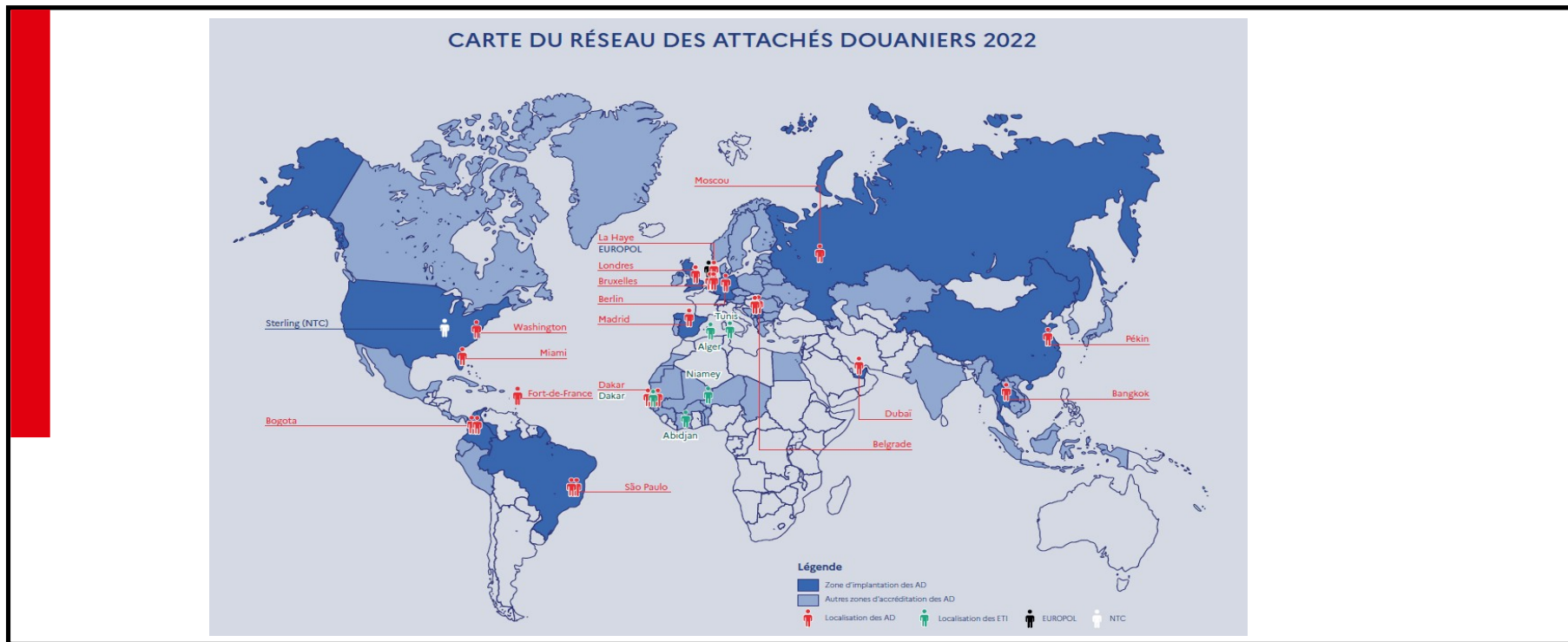


1. Les différents services d'accompagnement

- Au niveau national :
 - . La Mission Action Économique et Entreprises (MA2E)
 - . Le Service des Grands Comptes (SGC)
- Au niveau régional :
 - . Les Pôles d'Action Économique (PAE)
 - *dont les Cellules-Conseil aux Entreprises (CCE)*
- Un réseau des attachés douaniers
- Info Douane Service : 0 800 94 40 40

En tant que service public, notre accompagnement est **GRATUIT.**

1. Les différents services d'accompagnement



2. Les objectifs et modalités d'accompagnement

Les CCE (au nombre de 40) offrent un diagnostic et un suivi pour optimiser la gestion de vos activités douanières.

L'objectif est de vous proposer les solutions les plus adaptées à votre secteur et à vos contraintes. Nos échanges se font dans un cadre **confidentiel et personnalisé**.

Pour contacter vos CCE :

<https://www.douane.gouv.fr/les-cellules-conseil-aux-entreprises-cce>

2. Les objectifs et modalités d'accompagnement

Selectionnez le département de votre entreprise pour connaître les coordonnées de votre cellule-conseil

choisir...

— Les cellules-conseil aux entreprises en Métropole

AIX-EN-PROVENCE

Tél. : 09 70 27 91 09
Télécopie : 04 42 59 46 58

pae-provence@douane.finances.gouv.fr

LE HAVRE

Tél. : 09 70 27 41 41
Télécopie : 02 35 19 51 36

pae-le-havre@douane.finances.gouv.fr

PARIS-EST (dép. 77, 93, 94)

Tél. : 09 70 27 21 27 - Pour le n° EORI : 09 70 27 21 20.

Télécopie : 01 60 17 85 77

pae-paris-est@douane.finances.gouv.fr

LILLE

Arrondissement de Lille
Tél. : 09 70 27 13 05
Télécopie : 03 28 36 36 78

Arrondissements de Valenciennes, Douai, Avesnes-sur-Helpe, Cambrai

Tél. : 09 70 27 09 95
Télécopie : 03 27 45 80 25

pae-lille@douane.finances.gouv.fr

PARIS-OUEST (dép. 78, 91, 92, 95)

Tél. : 09 70 27 23 45 / 09 70 27 23 95 / 09 70 27 24 17 - Pour le n° EORI : 09 70 27 23 89.

Télécopie : 01 34 51 30 78

pae-paris-ouest@douane.finances.gouv.fr

AJACCIO (2B-2A)

Tél. : 09 70 27 89 16
Télécopie : 04 95 51 39 00

pae-corse@douane.finances.gouv.fr

AMIENS

Tél. : 09 70 27 11 00
Télécopie : 03 22 46 40 13

pae-picardie@douane.finances.gouv.fr

LYON

Tél. : 09 70 27 27 89 / 87 / 17
Télécopie : 04 78 42 88 39

pae-lyon@douane.finances.gouv.fr

PERPIGNAN

Tél. : 09 70 27 71 60
Télécopie : 04 68 50 51 61

pae-perpignan@douane.finances.gouv.fr

ANNECY

Tél. : 09 70 27 30 34
Télécopie : 04 50 51 00 68

MARSEILLE

Tél. : 09 70 27 84 32 / 33
Télécopie : 04 91 19 77 95

POITIERS

Tél. : 09 70 27 51 69
Télécopie : 05 49 42 32 29

3. Pourquoi maîtriser les basiques ?

Connaître votre environnement douanier et préparer votre dédouanement

Cf. préjugés :

« La douane, ce n'est pas mon problème, je vends en sortie d'usine »

« La douane, je ne m'en préoccupe pas, je fais appel à un prestataire »

« Les formalités douanières, on verra ça quand les marchandises arriveront en France »

« Les formalités douanières : des papiers à remplir, des cases à cocher, donc rien d'important... »

« La douane ralentit ma marchandise »

3. Pourquoi maîtriser les basiques ?

Quelques notions essentielles

- notion de flux extracommunautaires versus flux intracommunautaires
 - . *extra : import/export*
 - . *intra : introduction (acquisition) / expédition (livraison) = peu de formalités sauf fiscales/statistiques, DES, les accises, les autorisations ...*
- droit douanier et réalité physique d'une marchandise
- import/export : flux « miroir » d'une marchandise
- importance des INCOTERMS

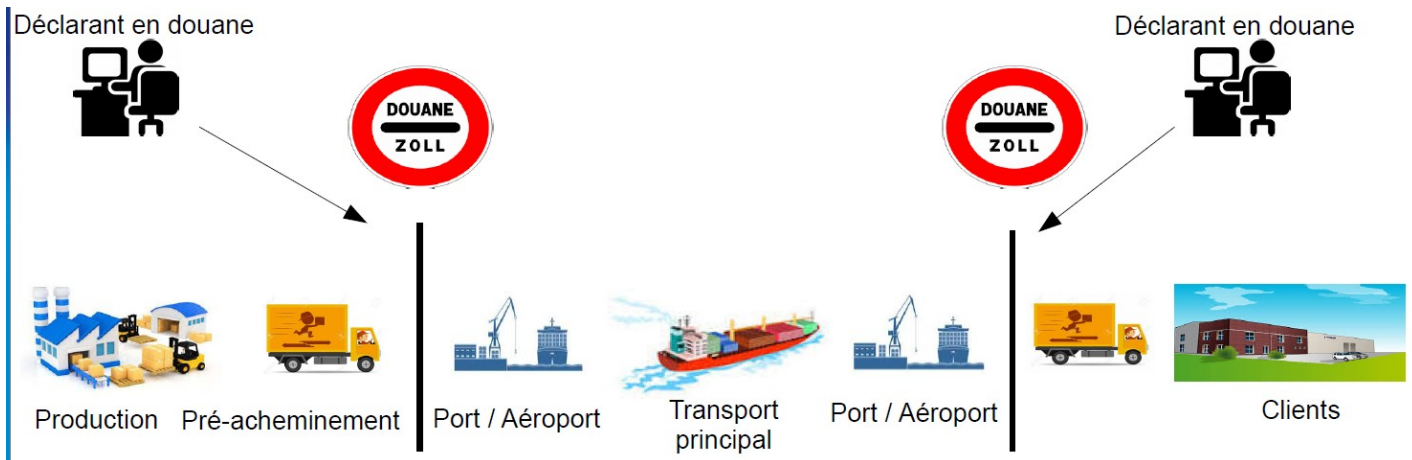
3. Pourquoi maîtriser les basiques ?

- import/export : flux « miroir » d'une marchandise

pays d'export (départ)

vs

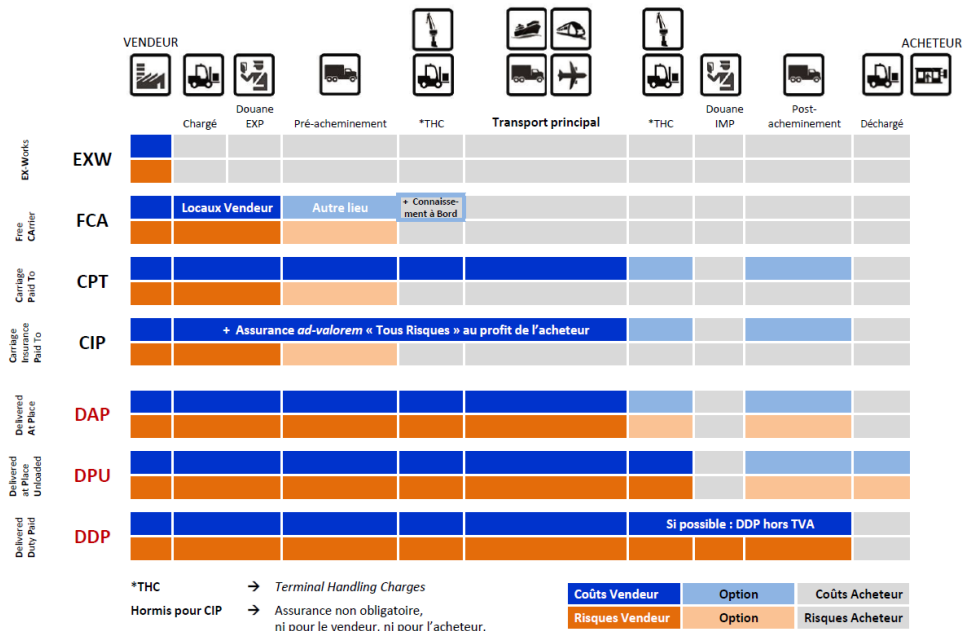
pays d'import (arrivée)



3. Pourquoi maîtriser les basiques ?

- importance des INCOTERMS
Qui assume contractuellement les risques liés au transport et aux opérations de dédouanement ?

RÈGLES INCOTERMS® 2020 – MULTIMODALES
 (ADAPTÉES AUX MARCHANDISES CONTENEURISÉES)



3. Pourquoi maîtriser les basiques ?

Préparer son dédouanement

- obtention d'un numéro **EORI** obligatoire qui est différent du numéro TVA intracommunautaire - prévoir un compte Prodouane ;
- s'appuyer sur un prestataire du dédouanement (RDE) ;
- distinguer les différents frais (honoraires, transport, fiscalités ... = factures **détaillés**) ;
- outils en ligne :
 - RITA** : <https://www.douane.gouv.fr/service-en-ligne/tarif-douanier-communautaire-et-national-rita>
 - Access2Market** : <https://trade.ec.europa.eu/access-to-markets/fr/home>
 - Site de la douane française et étrangères
- connaître les trois éléments déclaratifs fondamentaux : **espèce / origine / valeur**

3. Pourquoi maîtriser les basiques ?

- connaître les trois éléments déclaratifs fondamentaux : **espèce tarifaire**

22 04 10 11 00 : Champagne

42 02 31 00 90 : Sac à main en cuir fait main

61 04 42 00 00 : Robe en coton (en bonneterie)

64 03 59 99 00 : Escarpin en cuir

Chapitre

Position

(SH4)

Sous-

position

(SH6)

Nomenclature
combinée

TARIC

Tout ce qui se situe au-delà du SH6 c'est à partir du 7^e chiffre, la codification est laissée à la discrétion des États ayant signé la convention du SH de l'OMD.

3. Pourquoi maîtriser les basiques ?

- connaître les trois éléments déclaratifs fondamentaux : **origine**

C'est le lien économique qui unit une marchandise et un pays au regard de ses conditions d'obtention, de fabrication, ou de transformation. C'est la « nationalité économique » de la marchandise.

Origine d'une marchandise ≠ Provenance ≠ Statut douanier (à la commercialisation)



3. Pourquoi maîtriser les basiques ?

- connaître les trois éléments déclaratifs fondamentaux : **origine**

Export de champagne



Origine : UE
Provenance : UE
Statut non-UE



Origine : UE
Provenance : EAU
Statut non-UE



3. Pourquoi maîtriser les basiques ?

- connaître les trois éléments déclaratifs fondamentaux : **origine**

2 types d'origine

Origine non préférentielle (ONP)

Une marchandise possède
toujours une ONP

(appelée également
origine de droit commun).

C'est sa "nationalité".

Elle est "obligatoire".

Origine préférentielle (OP)

En plus de cette ONP, une
marchandise peut parfois avoir
une OP dans le cadre de
certains accords commerciaux
internationaux.

C'est une origine "bonus"
permettant de solliciter des
avantages en terme de droit de
douane.

Elle est "non-obligatoire".

3. Pourquoi maîtriser les basiques ?

- connaître les trois éléments déclaratifs fondamentaux : **origine**

ONP

- Utilisable dans tous les cas
(droit commun ou erga omnes)

- Pas d'harmonisation
mondiale des règles ONP

↳ fixées par les autorités
du territoire douanier
d'importation.

. Pour nous : UE

. Pour vos clients : US, CN, JP,
KR ou CA

OP

- Utilisable uniquement dans le
cadre d'un accord de libre échange

- Pas d'harmonisation mondiale
des règles OP

↳ Négociées au cas par cas
entre l'UE et le pays partenaire

↳ Changent en fonction du pays
partenaire

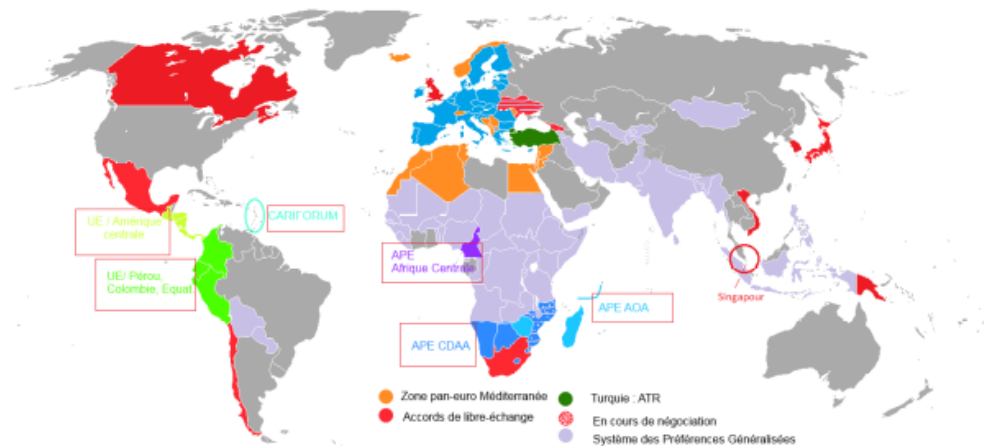
↳ Justificatif OP obligatoire
(EUR. 1 ou statut EA ou REX)

3. Pourquoi maîtriser les basiques ?

- connaître les trois éléments déclaratifs fondamentaux : **origine**

Quel est l'intérêt des accords de libre échange pour ma société ?

- avantage à l'importation : réduction des droits de douane pour moi ;
- avantage à l'exportation : réduction des droits de douane pour mon client ;
- un accord impactant : celui avec le Royaume-Uni depuis le BREXIT.



3. Pourquoi maîtriser les basiques ?

- connaître les trois éléments déclaratifs fondamentaux : **Valeur**

La valeur en douane est l'assiette de calcul des droits et taxes. Pour les imports au sein de l'UE, elle permet le calcul :

- des droits de douane ad valorem
- des droits antidumping /droits compensateurs
- de la valeur base TVA
- de la valeur statistique

« La valeur en douane des marchandises est la valeur transactionnelle, c'est à dire le prix effectivement payé ou à payer »
(Article VII du GATT – La convention de Tokyo)

Valeur transactionnelle = principale méthode d'évaluation
(Sinon méthodes de substitution)

3. Pourquoi maîtriser les basiques ?

- connaître les trois éléments déclaratifs fondamentaux : **Valeur**



LA VALEUR EN DOUANE NE CORRESPOND PAS

FORCÉMENT À

LA VALEUR FACTURE DES MARCHANDISES

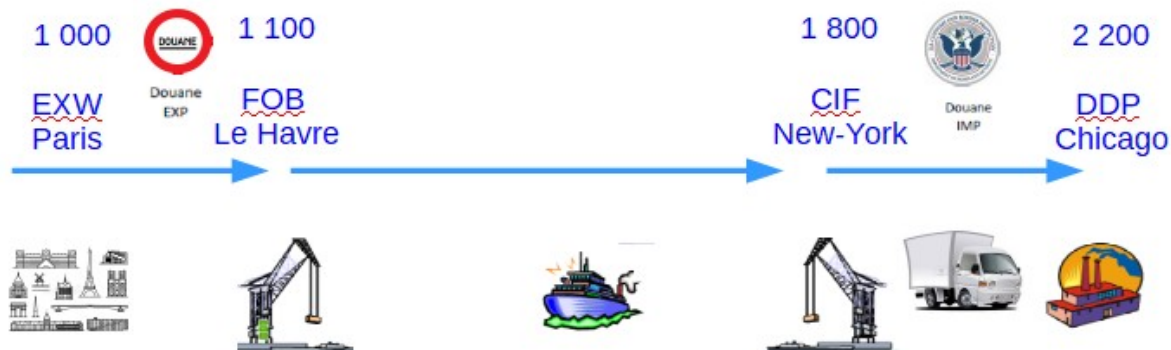
Il y a un impact des incoterms.

3. Pourquoi maîtriser les basiques ?

- connaître les trois éléments déclaratifs fondamentaux : **Valeur**

Exemple d'un transport par bateau à l'export

Prix de la marchandise, départ usine : 1000



Après une maîtrise des basiques, l'intérêt de votre entreprise est de s'interroger sur les possibilités de :

- Sécuriser vos flux pour gagner en temps et en trésorerie***
- Optimiser vos opérations avec les simplifications et procédures douanières***

- Sécuriser vos flux pour gagner en temps et en trésorerie via :

- . les RTC ;**
- . les RCO ;**
- . les AVD ;**
- . l'Information Made In France ;**
- . la demande d'intervention.**

- Optimiser vos opérations avec les simplifications et procédures douanières via :

- . les régimes particuliers ;**
- . les statuts d'EA ou EE/REX ;**
- . les procédures de dédouanement simplifié ;**
- . l'OEA.**

Questions

1. Nous guider sur l'origine préférentielle dans le cas d'un composant étampé en Suisse puis monté et entièrement terminé dans nos ateliers français.

2. Comment simplifier l'importation temporaire pour la prospection ?

Questions

3. Existe-t-il une plateforme ou un outil qui rassemble toutes les règles par pays ?

4. Peut-on avoir accès à notre propre historique d'exportation ?

5. Nous souhaiterions connaître les bonnes pratiques en matière d'exportation de coutellerie vers les USA / pays asiatiques (Chine, Corée du Sud...) / Brésil / UK – quelles sont les indications/mentions à préciser sur les factures, quels sont les documents d'exportation à transmettre, comment se calculent les droits et taxes ? Nous avons déjà un N° EORI ainsi qu'un n° d'exportateur agréé et un N° REX = dans quels cas les utiliser ? En existe-t-il d'autres à avoir ?

6. Pouvez-vous demander à l'intervenant d'évoquer le sujet de la Russie, svp ? Quid des sanctions ? Quid du mode opératoire vs douanes pour une marque qui souhaite exporter en Russie aujourd'hui ? Par ex, quid de la nécessité de faire valider la liste des SKU et prix de facturation avant export ?

7. Il faudrait essayer d'aborder la question des représentants en douane et la façon dont ils remplissent les déclarations pour les exportateurs. Nous devons au niveau fiscal récupérer des justificatifs d'exportation (EX) et bien souvent, ils ne sont pas remplis correctement semble-t-il. Infos Case 44 manquantes Combien d'EX pour une déclaration quand plusieurs code SH sont déclarés ? Mention SORTIE parfois manquante.

Merci pour votre attention

Tien-Heng LIM – Cellule conseil aux entreprises
Direction Régionale des Douanes et des Droits Indirects de Paris

cce-paris@douane.finances.gouv.fr
tien-heng.lim@douane.finances.gouv.fr

09 70 27 19 29

Remerciements à Claire et Stefani pour l'organisation